

de gens d'affaires, de syndicats, etc., ont pu participer à la Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Cancun, au Mexique.

- En octobre 2003, la table ronde multilatérale sur l'ALENA a permis à 51 représentants du monde des affaires, d'organisations non gouvernementales, d'établissements d'enseignement et d'associations d'échanger des opinions sur l'ALENA, ses retombées au bout de 10 ans d'existence et son expansion future possible. Le ministre Pettigrew, le représentant adjoint au commerce des États-Unis, M. Peter Allgeier, et le sous-secrétaire mexicaine au commerce international, Angel Villalobos ont rejoint cette table ronde à la fin de la journée pour entendre de la bouche des participants les recommandations qu'ils avaient à transmettre et qui étaient susceptibles d'être prises en compte dans la poursuite des travaux trilatéraux entrepris dans le cadre de l'ALENA.
- En novembre 2003, la délégation canadienne qui s'est rendue à Miami pour la rencontre ministérielle sur la ZLEA a accueilli dans ses rangs des parlementaires et des représentants des provinces. Les Canadiens qui en ont manifesté l'intérêt ont été informés sur place et par téléconférence du déroulement de cette rencontre. Par ailleurs, le ministre canadien du Commerce international a rencontré des parlementaires et des représentants d'associations d'affaires et de la société civile de l'hémisphère afin d'échanger des points de vue sur les négociations relatives à la ZLEA.

En outre, le gouvernement encourage les Canadiens à participer aux conférences internationales annuelles et aux initiatives consultatives liées au commerce, telles que le symposium public de l'OMC, le forum de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Comité des échanges de l'OCDE, le Groupe de travail conjoint de l'OCDE sur les échanges et l'environnement et les réunions thématiques de la ZLEA.

Le gouvernement participe activement aux initiatives nationales, régionales et internationales qui visent à mieux comprendre les retombées des échanges commerciaux qui sont différentes pour les femmes et pour les hommes, à chercher les moyens de réduire ces différences et à concevoir des approches pour encourager la promotion de l'égalité entre les sexes. Par sa participation, le Canada a apporté, en juin 2003, son soutien à la première séance jamais organisée dans un symposium de l'OMC sur l'égalité des sexes et le commerce international. Le Canada a également participé à la séance intitulée « L'égalité entre

les sexes, le commerce et le développement » qui s'est déroulée dans le cadre de la conférence ministérielle de l'OMC, à Cancun, en septembre 2003. Ces deux événements ont permis d'attirer l'attention de l'OMC et du système commercial multilatéral dans son ensemble sur l'apport considérable des femmes au commerce international et de mettre en valeur les écarts qui existent entre les effets sur les hommes et sur les femmes de la libéralisation des échanges.

Pour que les Canadiens soient bien renseignés sur les questions liées au commerce et les événements se déroulent à l'étranger, le gouvernement offre des séances d'information par le biais de téléconférences, des diffusions audio et vidéo sur le web, etc. Les citoyens sont également invités à se rendre sur le site Web du Ministère consacré aux négociations et aux accords commerciaux (www.accords.commerciaux.gc.ca), qui contient toute une section réservée aux consultations (« On vous écoute »), où ils peuvent faire part de leurs observations sur le programme de politique commerciale du Canada et se renseigner sur les différentes initiatives de consultation lancées par le gouvernement.

SI VOUS FAITES DES AFFAIRES À L'ÉTRANGER, FAITES-NOUS PART DE VOS OBSERVATIONS...

Nous accueillons avec un intérêt particulier les observations directes des exportateurs et des investisseurs canadiens concernant les obstacles auxquels ils se heurtent sur les marchés étrangers. Nous encourageons les entreprises, les associations industrielles et les autres organisations intéressées à communiquer au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international les renseignements particuliers dont elles disposent au sujet des barrières tarifaires ou non tarifaires et des irritants commerciaux de toutes sortes. Nous invitons les gens d'affaires à signaler les divers problèmes au service suivant (tous les renseignements communiqués sont strictement confidentiels) :

1 « Alerte aux obstacles étrangers au commerce et aux investissements »

Ministère des Affaires étrangères et du
Commerce international
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Télé. : (613) 992-6002

Courriel : consultations@dfait-maeci.gc.ca